



Une nouvelle maquette de formation initiale sans moyens : STOP AU BÉNÉVOLAT !

Nous saluons la réforme des études d'orthophonie parue le 11 mars dernier. Cette réforme ambitieuse propose des changements de fond en termes didactique et méthodologique grâce à l'approche par compétences. Elle a notamment pris en compte le mal-être des étudiants. Elle vise à rééquilibrer les apports théoriques jugés trop lourds, désincarnés, et leur mise en sens clinique lors des stages. Elle était nécessaire pour permettre aux futurs orthophonistes de construire une posture professionnelle clinique et éthique de soignants.

Cela dit, de qui se moque-t-on ? A quoi sert une réforme si elle n'est pas applicable humainement et pédagogiquement ? Nous sommes stupéfaites des injonctions du ministère reçues par les Centres de Formation Universitaires en Orthophonie (CFUO), dans des délais impossibles à tenir et, il va sans dire, bénévolement, ce qui rend inutile le travail considérable réalisé depuis plusieurs années sur cette maquette et absurdes les espoirs qu'il porte.

Le contexte de mobilisation est général et la situation des universitaires est critique à cause de l'absence de moyens donnés pour mener à bien les missions d'enseignement et de recherche auprès d'un nombre d'étudiants toujours plus grand :

Nous disons STOP AU BÉNÉVOLAT !

Le travail de réingénierie de la maquette a déjà essoré et mis sous pression les participants (membres du Collège des Centres de Formation Universitaires en Orthophonie (CCFUO), enseignants et équipes administratives des différents CFUO de France...) dont la plupart n'ont pas compté leurs heures.

Le travail que demande la mise en place de cette réforme va-t-il aussi se faire gratuitement ?

Quelle enveloppe budgétaire a été allouée spécifiquement aux personnels des CFUO devant prendre connaissance de la nouvelle maquette, en informer les équipes pédagogiques existantes, recruter des nouveaux enseignants, organiser les enseignements ? ... Aucune !

Nous demandons en urgence des moyens supplémentaires pour les payer décemment.

Et puis pendant la mise en place de cette réforme qui va durer 5 ans puisque chaque année d'étude sera réformée progressivement, il va falloir continuer à faire tourner la machine : faire exister le double cursus, assimiler les nouvelles contraintes pédagogiques et soutenir les personnels enseignants, organiser le recrutement Parcoursup, gérer les lieux de stages et les agréments, les directions de mémoire et les soutenances... et s'occuper des étudiants ! Or, nous alertons depuis longtemps sur la maltraitance et le manque de rémunération des personnels des CFUO, que cela soit les cadres, les enseignants vacataires, les maîtres de mémoire... qu'on pourrait considérer comme bénévoles vu le nombre d'heures nécessaires à leur travail et la rémunération associée.

Nous soulignons d'ailleurs que, depuis le départ, les équipes pédagogiques sont constituées majoritairement d'orthophonistes au statut précaire de vacataire. Ils ont certes choisi de diminuer leur temps de consultation pour le consacrer à la formation de nos futurs collègues mais dans une certaine mesure et leur salaire ne doit pas en être réduit.

Engagement : oui, Irrespect et précarisation : non !

De nouveau, nous disons **STOP AU BÉNÉVOLAT** et nous demandons concrètement :

- ✓ d'abord, une revalorisation générale des salaires de tous les personnels des CFUO, qu'ils soient administratifs, enseignants vacataires, maîtres de mémoire... associée à une réflexion sur le recrutement et la fidélisation des équipes
- ✓ que tous les temps actuellement bénévoles des enseignants vacataires (préparation de cours, correction de copies, réunions...) soient rémunérés
- ✓ une position claire sur l'accueil des stagiaires : le défraiement des professionnels encadrants le stage et les mémoires de fin d'étude permettant une réelle considération de la richesse ainsi qu'une pluralité des lieux d'exercice et a fortiori des maîtres de stage
- ✓ un délai supplémentaire pour permettre à chaque CFUO de travailler à l'obtention de l'accréditation des 3 premières années de formation imposée pour juillet 2026
- ✓ une transparence sur les coûts liés à l'évaluation externe des différentes étapes de la mise en œuvre de la réforme imposée à chaque CFUO
- ✓ du temps de qualité donc des moyens supplémentaires correspondant à une juste considération du travail des directions et des enseignants pour penser la coordination et la globalité des 5 années de formation et permettre les ajustements nécessaires à la mise en place de la réforme
- ✓ du temps et des moyens pour mener pendant plusieurs années la double maquette des études

Nous revendiquons une formation initiale respectueuse de ses institutions que sont les CFUO et de ceux qui les font vivre – directions, enseignants, personnels administratifs et étudiants – qui permet de former les orthophonistes de demain, de les accompagner dans la construction d'une posture éthique pour soigner leurs patients. Une formation universitaire de qualité ne peut pas reposer sur le dévouement des professionnels : elle a besoin de moyens financiers dignes. Or, au niveau de l'enseignement supérieur déjà sous-doté, l'orthophonie est laissée pour compte alors que les besoins ne cessent d'augmenter. La négligence de la formation initiale aurait-elle pour but de promouvoir les formations continues organisées par des organismes privés, toujours plus nombreuses sur le marché ?

La Fédération des Orthophonistes de France a à cœur de défendre le métier d'orthophoniste et la formation qui y mène. Nous la voulons riche d'approches plurielles et d'ouverture d'esprit, solide dans la théorie, la pratique clinique et la posture de soignant qu'elle permet, respectueuse de ceux qui la portent et de ceux qui la reçoivent.

STOP AU BÉNÉVOLAT !
Respectons les orthophonistes d'aujourd'hui et de demain !

La Commission Formation Initiale de la Fédération des Orthophonistes de France

Juin 2026